

**ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÉNAGES AUX PROGRAMMES
D'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS⁴
POUR LA RÉGION DU BAS-SAINT-LAURENT**

AVRIL 2015

BAS-SAINT-LAURENT	Nombre moyen de ménages	Variation annuelle	Taux de variation annuelle
1989	11 888		
1990	12 106	218	1,8 %
1991	12 361	255	2,1 %
1992	12 899	538	4,4 %
1993	13 366	467	3,6 %
1994	13 209	-157	-1,2 %
1995 ¹	13 255	46	0,3 %
1996 ¹	13 446	191	1,4 %
1997 ¹	13 541	95	0,7 %
1998	12 441	-1 100	-8,1 %
1999	11 818	-623	-5,0 %
2000	11 513	-305	-2,6 %
2001	11 046	-467	-4,1 %
2002	10 642	-404	-3,7 %
2003	10 493	-149	-1,4 %
2004 ³	10 125	-368	-3,5 %
2005 ³	9 857	-268	-2,6 %
2006 ³	9 717	-140	-1,4 %
2007 ³	9 540	-177	-1,8 %
2008 ³	9 265	-275	-2,9 %
2009 ³	9 014	-251	-2,7 %
2010 ³	8 770	-243	-2,7 %
2011 ³	8 589	-182	-2,1 %
2012 ³	8 300	-289	-3,4 %
2013 ³	8 167	-134	-1,6 %
2014 ³	8 130	-37	-0,5 %
2015 ^{2,3}	8 088	-42	-0,5 %
Entre 1989 et 1994		1 321	11,1 %
Entre 1994 et 2015 ²		-5 079	-38,5 %
2013			
1 ^{er} trimestre	8 245	-275	-3,2 %
2 ^e trimestre	8 198	-150	-1,8 %
3 ^e trimestre	8 141	-37	-0,5 %
4 ^e trimestre	8 082	-72	-0,9 %
Moyenne des trois derniers mois	8 247	-244	-2,9 %
Janvier au mois de référence	8 244	-257	-3,0 %
2014			
1 ^{er} trimestre	8 181	-64	-0,8 %
2 ^e trimestre	8 194	-5	-0,1 %
3 ^e trimestre	8 103	-38	-0,5 %
4 ^e trimestre	8 041	-41	-0,5 %
Moyenne des trois derniers mois	8 202	-45	-0,5 %
Janvier au mois de référence	8 191	-53	-0,6 %
2015²			
1 ^{er} trimestre	8 084	-97	-1,2 %
2 ^e trimestre ²	8 100	-94	-1,1 %
3 ^e trimestre			
4 ^e trimestre			
Moyenne des trois derniers mois ²	8 084	-118	-1,4 %
Janvier au mois de référence ²	8 088	-103	-1,3 %

1. Pour les années 1995 à 1997 et entre 1994 et 1999, la variation annuelle du nombre de ménages est ajustée pour tenir compte des changements survenus lors de la réfonte informatique.

2. Données estimées.

3. À compter de mars 2004, en raison de changements récents dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont dorénavant regroupés dans la région "Central" (avec les prestataires hébergés).

4. Depuis le mois de janvier 2007, les programmes d'aide financière de dernier recours (Programme d'aide sociale et Programme de solidarité sociale) ont remplacé le programme d'assistance-emploi. Toutefois, cela n'affecte en rien le dénombrement du nombre global de ménages prestataires.